



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ESQUERDES EN DATE DU 9 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf février, les membres du conseil municipal de la commune d'Esqueredes se sont réunis à 18H30 à la mairie sur la convocation en date du premier février deux mille vingt-trois, conformément à l'article L.2121.10 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents :

Olivier OBERT, Pascal WAROT, Hélène COFFIN, Laura MINEBOIS, Anthony DELOBEL, Amandine CADIX, Benjamin DERMENGHEM, Sabine EVRARD, Jean-Paul BECART, Annie FOURNIER, Sylvie RHUGUET.

Etaient absents excusés :

Patrick DEDECKER (procuration à Mme Laura MINEBOIS)
Marie-Line LAGERSIE (procuration à Mme Sabine EVRARD)
Olivier DEMOL (procuration à Mr Pascal WAROT)
Ludovic PERICHON (procuration à Mr Anthony DELOBEL)
Pascal MAGNIER (procuration à Mme Olivier OBERT)
Catherine DAVID (procuration à Mme Helene COFFIN)
Fabrice FAUVIAUX (procuration à Mme Annie FOURNIER)

Etaient absents non excusés :

Aymeric SAINT-GEORGES

Ordre du jour de la séance :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Avis - consultation DU public sur le projet d'extension d'un élevage avicole sur la commune de Merck-Saint-Liévin
- Demandes de subvention au titre de la DETR 2023 et de la DSIL 2023 pour le projet de réfection des sanitaires de l'école élémentaire
- Subvention exceptionnelle à l'association « Until The Rock »
- Comptabilité - Passage au référentiel M57 au 01/01/2024
- Recrutement d'agents contractuels en remplacement d'agents titulaires momentanément indisponibles
- Questions diverses



Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h40.

Conformément à l'article L.2121.15 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance pris parmi les membres du conseil municipal. Madame Laura MINEBOIS est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Monsieur le Maire demande s'il est possible de rajouter un point à l'ordre du jour, à savoir :

- Demande de financement à la Région pour le projet de réfection des sanitaires de l'école élémentaire (ACTes).

A l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal accepte.

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 27 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Délibération n° 2023-09-02-02 – Installations classées pour la protection de l'environnement – extension d'un élevage avicole sur la commune de Merck-Saint-Liévin

Les documents concernant la consultation publique du projet d'extension ayant été joints à la convocation du conseil municipal le 1^{er} février 2023, Mr le Maire présente brièvement le projet et ses impacts sur la commune puisqu'elle est concernée par le plan d'épandage.

Monsieur le Maire demande à l'ensemble des membres présents s'il y a des questions ? Non

Par scrutin public, l'ensemble du conseil municipal décide de s'abstenir à l'unanimité des membres présents (Olivier OBERT, Pascal WAROT, Hélène COFFIN, Laura MINEBOIS, Anthony DELOBEL, Amandine CADIX, Jean-Paul BECART, Sabine Evrard, Benjamin DERMENGHEM, Annie Fournier, Sylvie RHUGUET) et représentés (Patrick DEDECKER, Marie-Line LAGERSIE, Catherine DAVID, Olivier DEMOL, Ludovic PERICHON, Fabrice FAUVIAUX, Pascal MAGNIER)

L'avis du conseil Municipal est donc favorable.

3. Délibération 2023-09-02-03 – Réorganisation et agrandissement des sanitaires à l'école élémentaire- Demande de subvention au titre de la DETR et de la DSIL 2023

Suite à l'accord de principe donné lors de la séance du 27 décembre 2022, Mr le Maire propose de déposer des demandes de subvention à l'Etat au titre de la DETR 2023 (25% du projet HT) et de la DSIL (35% du projet HT). Il est précisé que ces subventions ne sont pas cumulables.

Par scrutin public la décision est approuvée à l'unanimité des membres présents (Olivier OBERT, Pascal WAROT, Hélène COFFIN, Laura MINEBOIS, Anthony DELOBEL, Amandine CADIX, Jean-Paul BECART, Sabine Evrard, Benjamin DERMENGHEM, Annie Fournier, Sylvie RHUGUET) et représentés (Patrick DEDECKER, Marie-Line LAGERSIE, Catherine DAVID, Olivier DEMOL, Ludovic PERICHON, Fabrice FAUVIAUX, Pascal MAGNIER)



4. Délibération 2023-09-02-04 – Subvention exceptionnelle à l'association « Until The Rock »

Le Maire propose d'accorder à l'association « Until the Rock » une subvention exceptionnelle pour l'animation et la sonorisation assurée lors de la cérémonie des vœux 2023.

Monsieur le Maire propose d'accorder à ladite association, une subvention d'un montant de 100 euros.

Par scrutin public la décision est approuvée à l'unanimité des membres présents (Olivier OBERT, Pascal WAROT, Hélène COFFIN, Laura MINEBOIS, Anthony DELOBEL, Amandine CADIX, Jean-Paul BECART, Sabine Evrard, Benjamin DERMENGHEM, Annie Fournier, Sylvie RHUGUET) **et représentés** (Patrick DEDECKER, Marie-Line LAGERSIE, Catherine DAVID, Olivier DEMOL, Ludovic PERICHON, Fabrice FAUVIAUX, Pascal MAGNIER)

5. Délibération 2023-09-02-05 – Comptabilité – passage au référentiel M57 au 01/01/2024

Monsieur le Maire donne la parole à Mme MESMACRE, secrétaire de Mairie, afin de présenter les grandes lignes du nouveau référentiel M57 qui sera applicable au 01/01/2024.

Il s'agit du passage du référentiel M14 au référentiel M57.

Le changement porte essentiellement sur la nomenclature qui sera affinée, le transfert de crédits d'un chapitre à un autre sans délibération du conseil municipal sauf pour les charges de personnel, les dépenses imprévues n'existeront plus.

Une mise à jour des biens figurant à l'inventaire sera nécessaire.

Par scrutin public la décision est approuvée à l'unanimité des membres présents (Olivier OBERT, Pascal WAROT, Hélène COFFIN, Laura MINEBOIS, Anthony DELOBEL, Amandine CADIX, Jean-Paul BECART, Sabine Evrard, Benjamin DERMENGHEM, Annie Fournier, Sylvie RHUGUET) **et représentés** (Patrick DEDECKER, Marie-Line LAGERSIE, Catherine DAVID, Olivier DEMOL, Ludovic PERICHON, Fabrice FAUVIAUX, Pascal MAGNIER)

6. Délibération 2023-09-02-06 – Recrutement d'agents contractuels en remplacement d'agents titulaires momentanément indisponibles (art.332-13 du code général de la fonction publique)

Monsieur le Maire informe l'ensemble du conseil municipal que la délibération prise en 2018 faisait référence au code général des collectivités territoriales et qu'il y a lieu de revoir ladite délibération conformément au code général de la fonction publique.

Mr le Maire précise la nécessité de se mettre en conformité puisqu'il aura recours aux services de Mme Françoise BREBION, retraitée depuis le 1^{er} juillet 2022 qui a accepté d'assurer le remplacement de Laurence GODART à la cantine scolaire pendant son placement en congé maladie selon des conditions bien définies permettant le cumul emploi/retraite.

Par scrutin public la décision est approuvée à l'unanimité des membres présents (Olivier OBERT, Pascal WAROT, Hélène COFFIN, Laura MINEBOIS, Anthony DELOBEL, Amandine CADIX, Jean-Paul BECART, Sabine Evrard, Benjamin DERMENGHEM, Annie Fournier, Sylvie RHUGUET) **et représentés** (Patrick DEDECKER, Marie-Line LAGERSIE, Catherine DAVID, Olivier DEMOL, Ludovic PERICHON, Fabrice FAUVIAUX, Pascal MAGNIER)



7. Délibération 2022-12-27-07 –07 - Demande de financement à la Région dans le cadre de ACTes pour le projet de réfection des sanitaires de l'école élémentaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de son intention de déposer une demande de subvention auprès de la Région dans le cadre de ACTes qui serait plafonnée à 15 000€.

La réfection des sanitaires de l'école élémentaire étant un gros projet pour la commune, il est donc nécessaire de solliciter tous les co-financeurs potentiels.

Par scrutin public la décision est approuvée à l'unanimité des membres présents (Olivier OBERT, Pascal WAROT, Hélène COFFIN, Laura MINEBOIS, Anthony DELOBEL, Amandine CADIX, Jean-Paul BECART, Sabine Evrard, Benjamin DERMENGHEM, Annie Fournier, Sylvie RHUGUET) **et représentés** (Patrick DEDECKER, Marie-Line LAGERSIE, Catherine DAVID, Olivier DEMOL, Ludovic PERICHON, Fabrice FAUVIAUX, Pascal MAGNIER)

8. Questions diverses :

Pas de question.

Mr le Maire clôt les débats et lève la séance à 19H10.

Le Maire,
Olivier OBERT

La secrétaire,
Laura MINEBOIS